

Guide de facturation

Omnipratique

Clinique externe et médecine de jour

Prendre soin
de ce qui compte

Lieu de dispensation		CHSGS Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés		
Secteur d'activité		EXTERNE	CENTRE DE MÉDECINE DE JOUR	
		0xxx1	0xxx0	

Élément de contexte				
Service dispensé pendant la période ou un forfait de l'EP - Centre de médecine de jour est réclamé			✓	s'applique sur toutes les factures de services médicaux

Majorations à la rémunération des services dispensés en horaires défavorables				
Lundi au jeudi - 18h00 à 22h00		13%		Indiquer l'heure de début du service
Vendredi - 18h00 à 24h00		23%		
Samedi, dimanche et férié - 8h00 à 24h00		30%		

Suppléments à l'examen				
périodique d'un enfant âgé de 0 à 5 ans		08877		
fait dans le cadre d'un suivi de grossesse		15145		
lors de la prise en charge d'un suivi de grossesse		15159		
effectuée auprès d'un patient vulnérable		15169		
prise en charge temporaire		15189		

Lieu de dispensation		CHSGS Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés		
Secteur d'activité		EXTERNE	CENTRE DE MÉDECINE DE JOUR	
		0xxx1	0xxx0	

Services médicaux				
Examens				
Ordinaire		00005 / 08882 / 08883	00005 / 08882 / 08883	0-69 ans / + 70 ans / + 80 ans
Ordinaire avec déplacement		00006 / 08884 / 08885	00006 / 08884 / 08885	0-69 ans / + 70 ans / + 80 ans
Complet		00056 / 09116	00056 / 09116	0-69 ans / + 70 ans
Complet avec déplacement		00057 / 09117	00057 / 09117	0-69 ans / + 70 ans
Complet majeur		00097 / 09119	00097 / 09119	0-69 ans / + 70 ans
Complet majeur avec déplacement		00098 / 09120	00098 / 09120	0-69 ans / + 70 ans
Intervention clinique		08858 - 08860	08858 - 08860	
Psychiatrique				
Complet		08807 / 08992	08807 / 08992	0-69 ans / + 70 ans
Complet avec déplacement		08808 / 08993	08808 / 08993	0-69 ans / + 70 ans
Complet majeur		08809 / 08996	08809 / 08996	0-69 ans / + 70 ans
Complet majeur avec déplacement		08810 / 08997	08810 / 08997	0-69 ans / + 70 ans
Consultations				
Mineure		00061 / 09231	00061 / 09231	0-69 ans / + 70 ans
Mineure avec déplacement		15656 / 15659	15656 / 15659	0-69 ans / + 70 ans
Ordinaire		00060 / 09234	00060 / 09234	0-69 ans / + 70 ans

Lieu de dispensation		CHSGS Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés		
Secteur d'activité		EXTERNE	CENTRE DE MÉDECINE DE JOUR	
		0xxx1	0xxx0	

Services médicaux (suite)				
Consultations				
Ordinaire avec déplacement		15657 / 15660	15657 / 15660	0-69 ans / + 70 ans
Majeure		00062 / 09737	00062 / 09737	0-69 ans / + 70 ans
Majeure avec déplacement		15658 / 15661	15658 / 15661	0-69 ans / + 70 ans
Consultations Psychiatrique				
Ordinaire		08800 / 08813	08800 / 08813	0-69 ans / + 70 ans
Ordinaire avec déplacement		08802 / 08815	08802 / 08815	0-69 ans / + 70 ans
Majeure		08803 / 08926	08803 / 08926	0-69 ans / + 70 ans
Majeure avec déplacement		08805 / 08928	08805 / 08928	0-69 ans / + 70 ans

Lettre d'entente 269 - CONCERNANT CERTAINES MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION APPLICABLES EN PÉRIODE DE GRIPPE SAISONNIÈRE				
Forfait horaire		19680		indiquer la durée en minutes
Compensation horaire		19681		indiquer la durée en minutes
Supplément examen ordinaire		15300		tout groupe d'âge
Supplément examen Complet		15301/ 15302		0-69 ans / + 70 ans
Forfait lundi au vendredi 18h à 24h		19683		indiquer l'heure de début et l'heure de fin

Lieu de dispensation		CHSGS Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés		
Secteur d'activité		EXTERNE	CENTRE DE MÉDECINE DE JOUR	
		0xxx1	0xxx0	

Entente particulière 41 - CENTRE DE MÉDECINE DE JOUR				
Forfait Lundi au vendredi 8h à 18h			19537	maximum de 2 forfaits par jour
Pourcentage du tarif des actes			65%	

MANUEL DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS - RÉMUNÉRATION À L'ACTE

ONGLET A – PRÉAMBULE GÉNÉRAL

2. Règles particulières de rémunération

ONGLET B – CONSULTATION, EXAMEN ET VISITE

BROCHURE N° 1

ONGLET 1 - ENTENTE

Annexes XX - MAJORATIONS APPLICABLES À LA RÉMUNÉRATION DES SERVICES DISPENSÉS EN HORAIRES DÉFAVORABLES

ONGLET 2 - LETTRE D'ENTENTE

LE - 269 CONCERNANT CERTAINES MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION APPLICABLES EN PÉRIODE DE GRIPPE SAISONNIÈRE

ONGLET 4 - ENTENTES PARTICULIÈRES

41 – MÉDECINE DE JOUR

Mentions légales

© GROUPE CONSEIL MULTI D INC., 2018 – Tous droits réservés

GUIDE DE FACTURATION: droits d'auteur enregistrés auprès de l'Office de la Propriété Intellectuelle du Canada (Certificat d'enregistrement no. 1148348) en vertu de la Loi sur le droit d'auteur, L.R.C. (1985), ch. C-42.

Toute reproduction ou transmission, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, de tout ou partie de la présente publication est strictement interdite, à moins d'en avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de GROUPE CONSEIL MULTI D INC.

Clause de non-responsabilité

GROUPE CONSEIL MULTI D INC. a pris des moyens raisonnables pour s'efforcer de mettre à votre disposition des informations exactes, à jour, complètes et exemptes d'erreurs, le tout au meilleur de ses connaissances.

Certaines des informations contenues au Guide de facturation ont été compilées sur la base de source législatives et réglementaires. En cas de divergence entre les renseignements contenus dans ce Guide de facturation et les dispositions législatives et réglementaires applicables, ces dernières ont préséance.

Les renseignements contenus au Guide de facturation vous sont fournis à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer un avis juridique ou être le fondement unique d'une décision d'affaires.

Toutes les informations présentées dans ce Guide de facturation, de même que tout lien vers des sources externes et leur contenu, sont livrés en l'état, sans garanties ni engagement, expresses ou implicites, que ces informations sont à tout moment actualisées, précises, fiables, correctes, exhaustives, complètes ou adaptées à une fin particulière.

GROUPE CONSEIL MULTI D INC. décline donc toute responsabilité à cet égard, ainsi que toute responsabilité pour d'éventuels dommages, directs ou indirects, découlant des informations données ou employées comme références, ou pouvant survenir comme suite à leur utilisation.

Nous vous offrons une expertise 360°

qui vous permet de prendre soin
de ce qui compte et qui vous donne
la possibilité de vous concentrer
sur vos priorités.

Facturation médicale



Comptabilité



Impôt et fiscalité



Planification stratégique

